



Type de document :	POLITIQUE DE VOTE ET D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL	Année 2022
Rapport		23/02/2023

Engagement actionnarial

Conscients que les enjeux ESG sont essentiels dans l'appréciation des choix proposés dans le cadre de la gestion de portefeuilles, notre philosophie chez Wormser Frères Gestion fondée sur une vision à long terme, s'attache à la durabilité.

En renforçant son engagement ESG, Wormser Frères Gestion cherche à promouvoir une économie plus durable et socialement responsable. Cela se fait soit directement, à travers notre processus d'analyse fondamentale (financière et extra-financière) des sociétés et de gestion de portefeuilles soit indirectement, par le dialogue avec les sociétés dans lesquelles nous investissons en cherchant à promouvoir les meilleures pratiques ESG dans ces entreprises.

Pilier central de l'investissement socialement responsable et des réglementations extra-financières actuelles, l'engagement occupe pour Wormser Frères Gestion une place de premier plan dans sa politique ESG. Chez Wormser Frères Gestion, cet engagement se traduit essentiellement par la prise en compte et l'intégration de deux aspects fondamentaux.

D'une part, le dialogue : le suivi des sociétés et des secteurs en portefeuilles implique un dialogue avec les responsables et dirigeants des sociétés investies notamment lors des événements organisés par les brokers. Cela amène de la part de nos analystes et gérants des questions et des suggestions d'améliorations sur les politiques et stratégies ESG menées.

D'autre part, notre engagement a un impact encore plus direct lors des votes en Assemblée Générale. A cette occasion, les gérants vont analyser et évaluer au préalable les résolutions de sociétés investies qui prennent en compte des critères d'appréciation ESG ; afin dans un second temps de les approuver ou d'exprimer notre désaccord par le vote et ce, en accord avec les principes de notre politique explicitée ci-après.

Dialogue avec les sociétés détenues

Nous assistons régulièrement à des réunions regroupant investisseurs et dirigeants d'entreprises (CEO, CFO, IR...) pour discuter des engagements environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Nous soutenons les dépôts de résolutions concernant les trois piliers que forment l'ESG.

Enfin, nous encourageons les entreprises à avoir un comité ESG et Ethique chargé de définir la stratégie extra-financière et suivre son implémentation au sein des sociétés. Nous prêtons attention aux engagements et perspectives que tiennent les sociétés dont nous sommes actionnaires.



Nos engagements sur l'environnement

Nous sommes attentifs aux politiques environnementales des entreprises notamment au travers des volets de l'efficacité énergétique, de la gestion de l'eau et des déchets. L'impact environnemental est également regardé avec une évaluation des incidences négatives et l'alignement avec les accords de Paris visant à limiter le réchauffement climatique à 2°. Enfin, nous encourageons les entreprises à faire auditer leurs objectifs environnementaux par des organismes indépendants comme les *SBTi* (Science Based Target initiatives).

Nos engagements sociétaux

Le succès d'une entreprise est étroitement lié à son attractivité et sa capacité à attirer et à retenir ses talents. La politique de gestion des ressources humaines est donc essentielle, gage de qualité d'une entreprise. Ainsi, nous prêtons attention à divers critères tels que

- Diversité et mixité des équipes à tous les échelons hiérarchiques
- Politique de rémunération juste
- Égalité salariale homme/femme
- Politique de formation
- Taux de rotation des employés (turnover) relatif au secteur d'activité
- Fréquence et gravité des accidents du travail
- Politique de prévention et de formation
- Politique de travail contre le travail des enfants et le travail forcé
- Satisfaction des salariés

Nos engagements sur la gouvernance

La Gouvernance est la pierre angulaire de notre politique ESG et d'investissement responsable. Composition du conseil d'administration (compétence, diversité, mixité, indépendance), alignement des intérêts du management (rémunération) avec ceux des actionnaires, lutte contre la corruption et l'éthique des affaires sont autant de points que les analystes et gérants étudient.

Politique de vote

En cohérence avec notre philosophie de gestion, analystes et gérants étudient avec attention toute résolution défavorable aux intérêts de la société ou à ceux des actionnaires minoritaires, et se montre particulièrement vigilante sur les points suivants :

- 1) Concernant l'élection de nouveaux administrateurs :
 - Nous étudions le nombre de mandats d'administrateurs à chaque renouvellement afin d'écarter les administrateurs détenant trop de mandats (5 maximum en cas de fonction non opérationnelle et 2 maximum en cas de fonction opérationnelle).
 - Nous suivons également la diversité du conseil d'administration sur notamment le volet du rythme de nouveau membre (la moyenne de détention du mandat ne doit pas excéder les 10 ans avec un nouveau membre à minima dans les 5 dernières années), ou la proportion de femmes en fonction de la taille de la compagnie. Pour les grandes



compagnies nous souhaitons un minimum de 30% de femmes dans le conseil d'administration. Pour les sociétés les plus petites, la présence d'une femme à minima sera requise.

- Nous étudions l'indépendance ou non du futur administrateur.
- 2) Nous surveillons la mise en place des conseils d'administration virtuels et notamment la mise à disposition des informations nécessaire au vote de la même façon qu'en présentiel pour assurer un vote juste.
- 3) Concernant la politique d'utilisation des paradis fiscaux : nous votons pour les résolutions en faveur de leur non-utilisation, et inversement nous votons contre toute résolution proposant son utilisation.
- 4) Nous votons contre un maintien d'un cabinet d'audit ayant certifié plus de 20 ans les comptes de la société afin de s'assurer d'une bonne transparence et éviter tout conflit d'intérêt.
- 5) Nous privilégions les comités de direction constitué à minima de 5 membres et au plus de 20.
- 6) Nous votons contre les rémunérations des membres du conseil d'administration et du comité de direction si les notions de durabilité ne sont pas explicitement mentionnées.
- 7) Nous votons en faveur des résolutions proposant d'inclure, dans le paiement de bonus des membres du comité de direction, des mesures d'évaluation d'objectifs en terme environnementaux, santé, sécurité, de non-discrimination et de respect des droits humains selon les normes internationales.
- 8) Nous étudions la politique de rémunération afin de privilégier les rémunérations variables liées à la performance de l'entreprise tout en évitant les distorsions de rémunérations entre hommes et femmes.
- 9) Nous votons en faveur des résolutions visant à améliorer les reporting sur l'aspect environnemental et notamment sur les notions de durabilité.
- 10) Nous votons en général en faveur des résolutions visant à l'amélioration des conditions pour les actionnaires, les droits des salariés et les droits humains selon les conventions internationales.
- 11) Nous votons en faveur des résolutions visant à améliorer la santé et sécurité des collaborateurs et clients.
- 12) Nous soutenons également les initiatives en matière d'Ethique, développement de code, engagement associatif, ...
- 13) Les émissions d'actions sans droit préférentiel de souscription pour les personnes déjà actionnaires ;
- 14) Les augmentations de capital en cas d'Offre Publique d'Achat et toute autre mesure anti-OPA de type « poison pill » ;
- 15) Les émissions de bons de souscription d'actions (BSA) ou tout autre titre donnant au capital au profit exclusif d'une catégorie d'actionnaires (par exemple les salariés, les dirigeants, etc.) entraînant de ce fait une dilution des autres actionnaires ;
- 16) L'approbation de conventions réglementées, si leur contenu est contraire aux règles de bonne gouvernance ou n'est pas facilement accessible ;



Rapport de vote

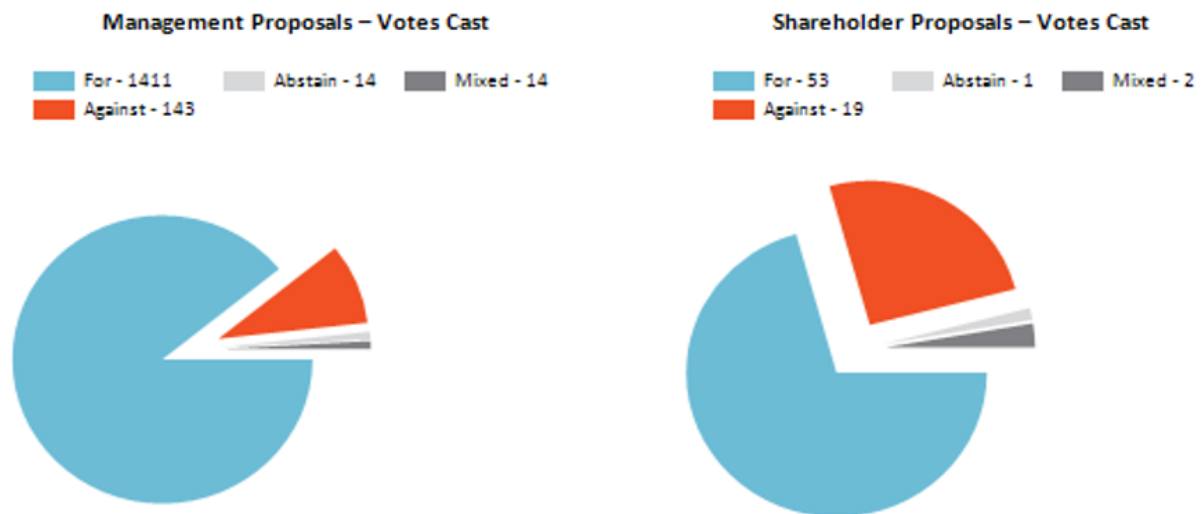
A – Gestion collective

Au sein de Wormser Frères Gestion, l'ensemble de nos OPC sont commercialisés par la Banque Wormser Frères et ont pour dépositaire CACEIS BANK.

Sur l'exercice 2022, conformément à notre politique d'exercice des droits de vote aux assemblées générales, Wormser Frères Gestion a exercé ses droits de façon systématique via la plateforme de vote Glass Lewis.

Glass Lewis nous permet aussi d'affiner notre analyse des résolutions et d'organiser notre activité de vote notamment par le biais de leurs recommandations en matière de politique ESG pour nos OPC, WF Valeurs Internationales, WF Actions Europe, WF Patrimoine et WF Actions Flexible et de leurs recommandations plus axées sur le climat pour un fonds dédié.

Sur la période, nous avons voté à 98 assemblées générales. Au total, Wormser Frères Gestion s'est exprimé sur 1464 résolutions dont 53 émanant d'actionnaires.



Nous avons voté pour à 89% pour les résolutions du management et à 71% pour des résolutions provenant des actionnaires.



Management Proposals – Votes versus Management

With Mgmt - 1413 N/A - 2 Mixed - 14
Against Mgmt - 153



Shareholder Proposals – Votes versus Management

With Mgmt - 16 N/A - 5 Mixed - 2
Against Mgmt - 52



Dans le cadre des résolutions portées par le management, nous avons voté pour à 89% dans le sens des recommandations du management.

Dans le cadre des résolutions proposées par les actionnaires, nous avons voté à 69% contre les recommandations du management.

Aucun conflit d'intérêt n'a été rencontré.

B – Gestion sous mandat

Conformément à notre politique d'exercice des droits de vote aux assemblées générales, nous n'avons exercé aucun droit sur l'exercice 2022.

En effet, au travers des mandats qu'il gère, Wormser Frères Gestion n'a pas détenu plus de 1,5% du capital ou des droits de vote d'une société.

La société de gestion a retenu ce seuil de 1,5% considérant qu'en deçà, la société de gestion ne dispose pas d'une participation significative et influente en termes de droits de vote.

Nous sommes passé depuis le 1^{er} janvier 2023 à un vote plus systématique aux assemblées générales pour nos mandats sous gestion.

Aucun conflit d'intérêt n'a été rencontré.